



Commune mixte de Petit-Val

**Règlement
relatif à la
redevance de concession
pour l'approvisionnement
en électricité**

Certificat de dépôt public :

Le présent règlement a été déposé publiquement au secrétariat communal durant 30 jours avant l'assemblée du 13 décembre 2021. Le dépôt public a été publié dans la Feuille officielle d'avis du district de Moutier no 41 du 10 novembre 2021.

Souboz, le XX.XXXX.XXXX

La secrétaire :

Joëlle Schär